

SAS A.R.I. LOGISTIQUE

AU CAPITAL DE 3000 €
Siège Social : 1 RUE PIERRE SEMARD
93700 DRANCY
SIRET : 538 207 556 00027

PROCES – VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 Mai 2025 A 10H

Les actionnaires de la SAS A.R.I. LOGISTIQUE se sont réunis au siège social de la société conformément à la convocation qui leur a été adressée individuellement.

L'assemblée est présidée par Mr PUGENGER Frédéric président actionnaire.

Les actionnaires présents ont émarginé les listes de présence, la part totale du capital de la société atteint ainsi 100%.

Mr le président déclare alors que l'assemblée est valablement constituée puisque le quorum de 50% est atteint et peut ainsi valablement délibérer et prendre les décisions à la majorité.

Les actionnaires peuvent prendre connaissance des documents suivants dûment déposés à leur intention :

Lettres de convocation.

• ORDRE DU JOUR

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Le président a mis à la disposition de l'assemblée et déposé sur le bureau :

- L'inventaire au 31 décembre 2024
- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés à la même date
- Le texte des résolutions
- Le rapport de gestion
- Reconduction du président pour l'année 2025.

Il indique que les comptes annuels à l'exception de l'inventaire, le texte de résolutions et le rapport de gestion ont été communiqués aux associés au moyen de la lettre de convocation l'inventaire a été tenue au siège social à leur disposition pendant les quinze jours ayant précédés l'assemblée.

Celle-ci lui donne acte

Puis il lit le rapport du président

Personne ne demande plus la parole, la discussion est déclarée close et le président met aux voix les résolutions suivantes figurantes à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée générale après avoir entendu le rapport de gestion, approuve : le rapport de gestion, l'inventaire, les comptes annuels arrêtés au 31/12/2024 tels qui ont été présentés.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserves à la gérance pour sa gestion pour ledit exercice et reconduit le président dans ses fonctions pour l'année 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée approuve les propositions de la gérance et après avoir constaté que les comptes de l'exercice se soldent par un bénéfice net comptable de 3 687€,

Que nous portons sur le compte dit report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un exemplaire ou d'une copie des présents pour accomplir les formalités légales et réglementaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11h45 et le présent procès-verbal est dressé et signé après lecture par tous les présents

Président Actionnaire
Mr PUGENGER Frédéric

Actionnaire
Mme PUGENGER Dita



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration soumise pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
A.R.I LOGISTIQUE	1 RUE PIERRE SEKARD
SIRET	53820755600027
93700 DRANCY	
Adresse du principal établissement	Ancienne adresse en cas de changement

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

B ACTIVITE

Activités exercées	Transports routiers de fret de proximité	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	4 425	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés
Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 10%
	Autres PV imposables à 10%	PV à long terme imposables à 0%
		PV exonérées (art. 238 quindecies)
Abattements sur le bénéfice et exonérations		
Entreprises nouvelles, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A	Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art. 44 octet A	Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies
Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	Autres dispositifs
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %
Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W		

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

F COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	☒	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	-------------------------------------	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1736 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:			
Tél:	Tél:			
CGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: 15/05/2025	Lieu: DRANCY
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Qualité et nom du signataire:	PRESIDENT
Examen de conformité fiscale (ECF)			Signature	PUGENGER FREDERIC ROGER

IMPOT SUR LES SOCIETES										N° 2065 bis 2025	
ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065											
G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS											
Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même				a		payées par un établissement chargé du service des titres				b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)								c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées								d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)								e			
								f			
								g			
								h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)								i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI								j			
Montant des revenus répartis (5)								Total (a à h)			
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :						
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les			
1			2	3	4	Indemnités forfaitaires.	Rembours-ements.	Indemnités forfaitaires.	Rembour-sements.		
Mme MUSTAFOSKI DITA			250								
M PUGENGER FREDERIC ROGER 1 RUE PIERRE SEMARD 93700 DRANCY			250								
I DIVERS											
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)											
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION											
REMUNERATIONS											
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)										13 298	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)											
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À						0 %		15 %		19 %	
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice											
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice											
MVLT réalisée au cours de l'exercice											
MVLT restant à reporter											
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONLS (article 222 bis du CGI)											
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice											
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice											

Désignation de l'entreprise										A.R.I LOGISTIQUE										Néant		*																																															
Adresse de l'entreprise										1 RUE PIERRE SEMARD										93700 DRANCY																																																	
Numéro SIRET *										53820755600027										Durée de l'exercice en nombre de mois *12										Durée de l'exercice précédent *12																																							
																				Exercice N clos le										Exercice N-1 clos le																																							
																				(31122024)										(31122023)																																							
ACTIF										Brut										Amortissements - Provisions										Net										Net																													
										1										2										3										4																													
Immobilisations incorporelles										Fonds commercial *										010										012																																							
										Autres *										014										016																																							
Immobilisations corporelles *										028										600										030										600										61																			
Immobilisations financières * (1)										040										042																																																	
Total I (5)										044										600										048										600										61																			
STOCKS										Matières premières, approvisionnements, en cours de production *										050										052																																							
										Marchandises *										060										062																																							
Avances et acomptes versés sur commandes										064										066																																																	
Créances (2)										Clients et comptes rattachés*										068										126 064										070										126 064										144 779									
										Autres * (3)										072										074																				2 304																			
Valeurs mobilières de placement										080										082																																																	
Disponibilités										084										1										086										1										840																			
Charges constatées d'avance *										092										094																																																	
Total II										096										126 065										098										126 065										147 923																			
Total général (I+II)										110										126 665										112										600										126 065										147 984									
PASSIF																				Exercice N										Exercice N-1																																							
																				NET										1										2																													
Capital social ou individuel *										120										3 000										3 000																																							
Ecart de réévaluation										124																																																											
Réserve légale										126										300										300																																							
Réserves réglementées*										130																																																											
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)										131																				132																																							
Report à nouveau										134										2 893										(1 123)																																							
Résultat de l'exercice										136										3 687										4 015																																							
Subventions d'investissement										137																																																											
Provisions réglementées										140																																																											
Total I										142										9 880										6 193																																							
Provisions pour risques et charges										154																																																											
Emprunts et dettes assimilées										156										4 943										19 649																																							
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours										164																																																											
Fournisseurs et comptes rattachés										166																				624																																							
Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)										169										92 210										172										104 760										121 361																			
Comptes courants d'associés										173										6 326																																																	
Autres dettes										175										156										156																																							
Produits constatés d'avance										174																																																											
Total III										176										116 185										141 791																																							
Total général (I + II + III)										180										126 065										147 984																																							
REVENUS										(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an										193										(4) Dont dettes à plus d'un an										195																													
(2) Dont créances à plus d'un an										197										(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *										182																																							
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs										199										(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *										184																																							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise **A.R.I LOGISTIQUE**

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 4 | Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 2 3 | Néant | *

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Réintégrations

Déductions

Déficits

Ventes de marchandises *		209		210					
Production vendue	biens	215		214					
	services *	217		218		73	948	96	337
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222					
Production immobilisée *				224					
Subventions d'exploitation reçues				226		16	500		
Autres produits				230					
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232		90	448	96	337
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234					
Variation de stock (marchandises) *				236					
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		424			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240					
Autres charges externes *	dont crédit bail : mobilier	11 629	- immobilier	242		57	394	44	993
Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle (CFE et CVAE) *	243		244				328	
Rémunérations du personnel *				250		10	527	27	689
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		17	374	17	950
Dotations aux amortissements *	dont amortissement du fonds de commerce	255		254		61		120	
Dotations aux provisions				256					
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262		113			
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260							
Total des charges d'exploitation (II)				264		85	893	91	081
I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270		4	555	5	256
Produits financiers			(III)	280					
Produits exceptionnels			(IV)	290					
Charges financières			(V)	294		130		1	050
Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300		75		190	
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348							
Impôts sur les bénéfices *			(VII)	306		664			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310		3	687	4	015
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312		3	687	314	
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316					
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318					
Provisions non déductibles *				322					
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324		738			
Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		Écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248					
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249					
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999					
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997	
Entreprise nouvelle (44 decies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones de restructuration de la défense (44 undecies)	127		
(FRR) France Ruralités Revitalisation (art 44 quinquies A)	181		Jeune entreprise innovante (44 decies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991		
Divers* ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements et souscriptions outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352		4	425	354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356					
Déficits antérieurs reportables : * 4 062 dont imputés sur le résultat :								360	4 062
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370		362		372	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise :

31/12/2024

[illegible]

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : A.R.I LOGISTIQUENéant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	600	472		474		476	600	600
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	600	492		494		496	600	600

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	539	562	61	564		566	600
TOTAL		570	539	572	61	574		576	600

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : A.R.I LOGISTIQUE

Néant ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
	Dotations		Reprises
Fonds commercial	681		683
Autres immobilisations incorporelles	700		705
Terrains	710		715
Constructions	720		725
Inst. techniques matériel et outillage	730		735
Inst. générales agenc. am. divers	740		745
Matériel de transport	750		755
Autres immobilisations corporelles	760		765
TOTAL	770		775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES				Déficits imputés		983	4 062
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982	4 062	Déficits reportables	984	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis		Déficits de l'exercice	860	
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter		Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	

III DIVERS							
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin						325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)						380	12 926
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326	
N° du centre de gestion agréé						388	
Montant de la TVA collectée						374	14 790
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	7 871
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise : A.R.I LOGISTIQUE

31/12/2024

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

5

Désignation de l'entreprise : A.R.I LOGISTIQUE				Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2024		et clos le : 31/12/2024		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				137	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	Effectifs au sens de la CVAE *		023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026	
Période de référence		024	160		
Date de cessation		186			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 4

N° SIRET 5 3 8 2 0 7 5 5 6 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A.R.I LOGISTIQUE

ADRESSE (voie) 1 RUE PIERRE SEMARD

CODE POSTAL 93700

VILLE DRANCY

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	2	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom de famille MUSTAFOSKI Prénom(s) DITA

Nom d'usage PUGENGER % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 250

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) M Nom de famille PUGENGER Prénom(s) FREDERIC ROGER

Nom d'usage % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 250

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° 1 Voie RUE PIERRE SEMARD

Code postal 93700 Commune DRANCY Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G 2025

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 4

N° SIRET

5 3 8 2 0 7 5 5 6 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

A.R.I LOGISTIQUE

ADRESSE (voie)

1 RUE PIERRE SEMARD

CODE POSTAL

93700

VILLE

DRANCY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE			
Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			

DETAIL LIASSE 2033-A

[illegible]

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	3 000	3 000		
10100000 Capital	3 000	3 000		
RESERVE LEGALE	300	300		
10610000 Reserve legale	300	300		
REPORT A NOUVEAU	2 893	1 123	4 015	357.72
11000000 Report a nouveau (solde credit	2 893		2 893	
11900000 Report a nouveau (solde debite		1 123	1 123	100.00
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	3 687	4 015	329	8.19
TOTAL I	9 880	6 193	3 687	59.53
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	4 943	19 649	14 706	74.84
16470000 PRET 8000	2 581	4 626	2 045	44.21
16480000 PRET 15000	7 428	11 214	3 786	33.76
16490000 UTILIRAIRES FIAT SCUDO	5 065	5 065		
51200000 Banque		8 874	8 874	100.00
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		624	624	100.00
40110000		624	624	100.00
DETTES FISCALES ET SOCIALES	104 760	121 361	16 601	13.68
42100000 Personnel : rémunérations dues	1 332	1 566	235	14.97
43100000 Sécurité sociale	2 929	10 471	7 542	72.03
43730000 KLESIA	140	8	132	NS
43760000 RSI	158		158	
44320000 fonds de solidarite		16 500	16 500	100.00
44400000 Etat impôt sur les bénéfices	7 991	7 327	664	9.06
44551000 Tva à décaisser	63 427	56 706	6 722	11.85
44587600 TVA en attente collectée 20.00	28 783	28 783		
COMPTES COURANTS D'ASSOCIES	6 326		6 326	
45511000 Gérant	6 326		6 326	
AUTRES DETTES	156	156		
41110000	156	156		
TOTAL III	116 185	141 791	25 605	18.06
TOTAL GENERAL	126 065	147 984	21 919	14.81

DETAIL LIASSE 2023-B

	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	73 948	96 337	22 389	23.24
70600000 Prestations de services	73 948	96 337	22 389	23.24
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	16 500		16 500	
74000000 Subvention d'Exploitation	16 500		16 500	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	90 448	96 337	5 889	6.11
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	424		424	
60170000 Fournitures a, b, c...	424		424	
AUTRES CHARGES EXTERNES	57 394	44 993	12 401	27.56
60400000 Achats etudes et prestat. serv	2 599	17	2 582	NS
60600000 Achats non stocks de mat. pre	160		160	
60630000 Fournit. entretien & petit equ	663	202	461	227.98
60631000 VETEMENT PROFESSION		48	48	100.00
60640000 Fournitures administratives	9		9	
61220001 LOA FIAT SCUDO FG	11 629		11 629	
61221000 LOA RENAULT MASTER		777	777	100.00
61500000 Entretien et réparations	19		19	
61510000 ENTRETIENS REPARATIONS VEHICUL	5 385	3 209	2 176	67.81
61600000 Primes d'assurance	4 174	5 207	1 033	19.84
61600001 LOYER CDT BAIL FIAT	514		514	
61610000 Multirisques	284		284	
62260000 Honoraires	750	2 518	1 768	70.22
62510000 Voyages et déplacements	32	2 036	2 004	98.44
62511000 PARKING	70	11	59	539.45
62511100 PEAGES	6 573	5 618	955	16.99
62512000 HOTELS	3 371	3 077	295	9.58
62520000 CARBURANT	17 188	18 917	1 728	9.14
62570000 Receptions		13	13	100.00
62571000 REPAS	1 429	1 185	244	20.63
62630000 BOUYGUES TELECOM	533	577	44	7.55
62700000 Services bancaires et assim.	2 014	1 582	432	27.29
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		328	328	100.00
63515000 VIGNETTE QUALITE AIR		4	4	100.00
63542000 TAXE D'IMMATRICULATION		325	325	100.00
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	10 527	27 689	17 163	61.98
64110000 Salaires appointements	13 298	35 023	21 725	62.03
64140000 Indemnités et avantages divers	2 771	7 334	4 562	62.21
CHARGES SOCIALES	17 374	17 950	576	3.21
64510000 Cotisations urssaf	3 766	14 955	11 189	74.82
64530000 Cotisations aux caisses retr.	682	2 995	2 313	77.23
64600000 Cotis. social. person. exploit	12 926		12 926	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	61	120	59	49.52
68112000 Immobilisations corporelles	61	120	59	49.52
AUTRES CHARGES	113		113	
65100000 Redevanc. concess. brev. licen	113		113	

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	85 893	91 081	5 188	5.70
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	4 555	5 256	701	13.33
CHARGES FINANCIERES	130	1 050	920	87.62
66160000 Intérêts bancaires & sur opér.	130	146	16	10.96
66169000 INTERET PRET FIAT SCUDO		904	904	100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	75	190	115	60.53
67120000 Penalites amendes fisc. & pena	75	190	115	60.53
IMPOTS SUR LES BENEFICES	664		664	
69500000 Impots sur les benefices	664		664	
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	3 687	4 015	329	8.19

SAS A.R.I LOGISTIQUE

AU CAPITAL DE 3000€
1 RUE PIERRE SEMARD
93700 DRANCY
SIRET :538 207 556 00027

RAPPORT DE LA GERANCE SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Messieurs,

Conformément à la loi, nous vous avons réuni en assemblée générale ordinaire pour vous soumettre les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2024 et vous présenter un rapport sur la situation et l'activité de la société pendant cet exercice. Pour votre information, il vous est joint avec le présent rapport les documents prescrits par la loi, à savoir :

- Le bilan
- Les comptes de résultat
- Les annexes
- Le texte des résolutions soumises à votre approbation

Nous vous précisons que les comptes annuels de notre société et soumis à votre approbation, ont été élaborés et représentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices et en presumant la continuité de l'exploitant.

Les méthodes retenues pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilités pour cet exercice sont celles du plan comptable 2010.

Pendant la période allant du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2024 nous avons réalisé

Un chiffre d'affaire de l'ordre de 73 948€

I. ANALYSE DES CHARGES D'EXPLOITATION

ACHATS DE MARCHANDISES	
ACHATS DE MAT P ET AUTRES APP	424€
VARIATION DE STOCKS MSES	
AUTRES CHARGES EXTERNES	57 394€
IMPOTS ET TAXES	€
SALAIRES ET TRAITEMENT	10 527€
CHARGES SOCIALES	17 374€
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	61€
AUTRES CHARGES	113€
TOTAL	85 893€

II. CONCERNANT LES POSTES DE BILAN

Nous avons un actif immobilisé de 0€

L'état de nos dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 116 185€ représentant :

EMPRUNT	4 943€
FOURNISSEURS	€
DETTE FISCALES ET SOCIALES	104 760€
COMPTE COURANT GERANT	6 326€
AUTRES DETTES	156€
TOTAL	116 185€

Le résultat comptable fait apparaître un bénéfice net comptable de 3 687€ que nous portons sur le compte dit de report à nouveau.

Pour satisfaire aux prescriptions de la loi du 24 juillet 1966 nous vous précisons que notre société n'a pas de filiale, n'a pas pris de participation dans une autre société au sens de la loi, elle n'a souscrit ni cautionné ni avalisé ni garanti aucun engagement aucune convention visée par l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 n'est intervenue.

Le 15/05/2025

Le Président

Mr PUGENGER Frédéric

